

# PASSEZ AU COMPOSTAGE



**TRIEZ  
COMPOSTEZ  
VALORISEZ**

Pour toute information supplémentaire :  
[infocompost@ampmetropole.fr](mailto:infocompost@ampmetropole.fr)



## Ensemble, cultivons les bons gestes citoyens !

En compostant, on réduit d'un tiers le volume initial de ses déchets. C'est 150 kg de déchets en moins par foyer et par an. C'est aussi un fertilisant 100% naturel et gratuit.

### Vous habitez en maison individuelle ?

RDV sur le site [www.marseille-provence.fr](http://www.marseille-provence.fr) pour réserver votre composteur.

### Vous n'avez pas de jardin ?

RDV sur le site [www.marseille-provence.fr](http://www.marseille-provence.fr) pour réserver votre lombricomposteur.

### Vous habitez en immeuble ou vous avez un jardin partagé à proximité ?

RDV sur le site [www.marseille-provence.fr](http://www.marseille-provence.fr) pour formaliser votre demande.



## Quels déchets composter ?

- Les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas ...)
- Les déchets de jardin (fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles...)
- Les autres déchets (sciures, copeaux non traités, essuie-tout et serviettes en papier non colorés, fumiers d'animaux d'élevage...)

*Attention : les restes de viande et de poisson, les coquillages, la litière pour chat, ainsi que les produits chimiques ne doivent pas être mélangés au compost !*

Pour en savoir plus :

[www.marseille-provence.fr](http://www.marseille-provence.fr)

(Compétence Propreté > Réduction des déchets)

